

Cérémonie de parrainage républicain de monsieur Sékou Keita

La Ville de Saint-Etienne du Rouvray se mobilise pour la situation administrative de monsieur Sékou Keita et organise une cérémonie de parrainage républicain le jeudi 7 novembre 2024 à 11h dans la salle des séances de l'Hôtel de ville.

Originaire du Mali, Sékou Keita arrive à Rouen en mars 2020. Pris en charge par les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), Sékou intègre le centre de formation Simone-Veil et devient apprenti à la boulangerie stéphanaise O grain d'or, rue Gambetta, en décembre 2021.

Désormais majeur, Sékou Keita s'est vu notifié une obligation de quitter le territoire français (OQTF) de la part de l'État en novembre 2022, la préfecture émettant des doutes quant à l'authenticité de ses documents d'Etat civil. Les propriétaires de la boulangerie, Rosamé et Jacques Ferreira, se sont mobilisés pour l'aider à régulariser sa situation avec le soutien de l'ancien député Hubert Wulfranc et le maire Joachim Moysse.

En juin 2023, le tribunal administratif de Rouen fait annuler son OQTF considérant que la suspicion de documents contrefaits n'est pas établie et somme la Préfecture de Seine-Maritime de donner à Sekou un titre de séjour en bonne et due forme.

Malheureusement, en juillet de la même année, la Préfecture fait appel de la décision du tribunal administratif devant la cour d'appel de Douai. Une annulation de la décision du TA est alors prise.

Aujourd'hui, le jeune apprenti boulanger est donc de nouveau sous le coup d'une décision du Préfet sur son maintien du séjour en France. Déterminés à garder auprès d'eux leur apprenti, les époux Ferreira, avec le soutien de l'association Réseau éducation sans frontières (RESF), ont sollicité la Ville afin d'organiser un parrainage républicain. Celui-ci se déroulera donc le **jeudi 7 novembre 2024 à 11h** dans la salle des séances de l'Hôtel de ville. Rosamé et Jacques Ferreira seront respectivement marraine et parrain de Sékou Keita. Joachim Moysse, maire de la Ville, officiera lors de la cérémonie et sera également co-parrain.

Joachim Moysse, Maire de Saint-Etienne du Rouvray : « Avec ce parrainage, il s'agit pour moi de faire un geste très symbolique et porteur d'espoir pour le jeune Sékou qui a démontré son envie de vivre dignement, de s'intégrer dans notre société, et par son travail de contribuer à la richesse de notre pays et de notre République »